

APPEL À PROJETS ATELIERS ARTISTIQUES 2021-2024

La Rochelle Université Espace Culture / Maison de l'étudiant

CONTEXTE

L'Espace Culture/ Maison de l'étudiant de l'Université de La Rochelle et la DRAC Nouvelle-Aquitaine travaillent en partenariat en vue de proposer des ateliers de pratique artistique aux étudiants. L'Université de La Rochelle propose aux étudiants des ateliers de pratique artistique encadrés par des artistes engagés dans un processus de création ou par des professionnels de la culture. Ces ateliers peuvent faire l'objet d'une évaluation dans le cadre des formations universitaires. Les propositions d'ateliers peuvent émaner de compagnies ou de collectifs d'artistes, de structures culturelles, d'établissements d'enseignement spécialisé ou d'établissements de l'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de la culture. A travers ces ateliers, les étudiants s'enrichissent d'une ouverture culturelle par la fréquentation et l'analyse d'œuvres et, vivent par-là, une expérience artistique. Les ateliers peuvent se dérouler à l'université, dans les différents lieux de vie étudiante ou au sein de structures culturelles.

PRINCIPE DES ATELIERS

Ces ateliers sont sources de découverte d'une activité artistique au cours de laquelle les étudiants seront amenés à questionner leur rapport au monde en mettant en perspective leur pratique porteuse de sens avec les enjeux de l'époque contemporaine, voire les grands défis sociétaux auxquels nous sommes confrontés.

Les étudiants conduiront un projet collectif donnant lieu à une, voire plusieurs présentations publiques (spectacles, expositions, performances...) dans le cadre du Festival annuel *Les étudiants à l'affiche*. Des collaborations entre ateliers pourront être favorisées.

Ces ateliers visent également à renforcer la dynamique d'ouverture de l'Université sur la cité notamment par l'incitation à la découverte et à la fréquentation des œuvres.

Le contenu des ateliers devra permettre aux étudiants de développer leur sens critique, d'enrichir leur formation et leur personnalité.

Les projets réceptionnés seront soumis à une commission et devront répondre aux objectifs définis. Il peut être favorable qu'ils s'inscrivent dans « l'environnement universitaire » : par exemple, liaisons avec des thématiques ou problématiques de recherche ou de formation, appréhension des lieux de vie et d'étude des étudiants, implication potentielle d'enseignants, de chercheurs... et/ou dans l'environnement local : ouverture des propositions vers l'espace public, les lieux et les partenaires culturels.

Les ateliers se dérouleront sur une durée de trois années universitaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024. Chaque année étant indépendante l'une de l'autre et soumise à de nouvelles inscriptions étudiantes. La période d'intervention s'organise d'octobre à avril sous forme de séances hebdomadaires, bimensuelles ou sous forme de master-class.

En fonction des protocoles sanitaires en vigueur, les ateliers doivent pouvoir se réaliser en présentiel ou à distance.

COORDINATION ET SUIVI

La coordination administrative et technique des ateliers sera assurée par l'équipe de l'Espace Culture/ Maison de l'étudiant.

VOLUME HORAIRE

Durant chaque année universitaire, 66 heures d'intervention maximum sont prévues, Festival *Les étudiants à l'affiche* compris (2 ou 3 heures d'intervention sur le format hebdomadaire par exemple).

CONDITIONS BUDGÉTAIRES ET MATÉRIELLES

Les besoins matériels seront évalués conjointement avec les artistes retenus. Le projet de l'atelier devra comporter un budget prévisionnel détaillé.

Le taux horaire proposé pour l'intervention est de 60€ TTC/heure. Il comprend la préparation, la concertation, le temps d'intervention effective et l'évaluation le cas échéant.

THÉMATIQUE, CHAMP ARTISTIQUE

Théâtre, musique, danse, architecture-urbanisme, arts de la rue, écriture, image, médias, audiovisuel, arts numériques, arts visuels, chant, art lyrique, art et sciences et culture scientifique.

Il peut être favorable que les projets s'inscrivent dans le temps et l'espace universitaire.

SÉLECTION DES ARTISTES

Cet appel à candidature en direction des artistes sera largement diffusé début décembre 2020. La sélection sera effectuée en deux temps : le comité de pilotage examinera l'ensemble des dossiers reçus et retiendra les artistes qui répondront à un niveau d'exigence artistique et éducatif nécessaire et aux principes des ateliers ; puis les artistes présélectionnés seront conviés à un entretien. A l'issue de ces rencontres, les réponses définitives seront communiquées.

La candidature est à adresser à l'Espace Culture/ Maison de l'étudiant avant le 16 février 2021.

- par voie électronique : A l'attention de Catherine Benguigui : <u>culture@univ-lr.fr</u>

INFOS PRATIQUES

Pour toute question, une **réunion d'information** est prévue le **jeudi 21 janvier 2021 à 10h** à l'Espace Culture/ Maison de l'étudiant (3, Passage Jacqueline de Romilly 17000 La Rochelle) ou en visioconférence en fonction des consignes sanitaires (inscription par mail : culture@univ-lr.fr).

Contact: Espace Culture/ Maison de l'étudiant - 05 16 49 67 76 - culture@univ-lr.fr